

## Inscription des résultats de l'évaluation du risque de chute

L'infirmière doit évaluer le risque de chute de tout résident à l'admission et par la suite selon la politique et procédure en place. Les résultats de cette évaluation doivent être inscrits dans le profil d'interventions du résident.

7

1 4 2 3 5

1. Sélectionner « Éviter les dangers » au profil du résident.
2. Sélectionner le résultat de l'évaluation du risque de chute.
3. Inscrire en précision la **date de l'évaluation** en cliquant sur les ...
4. Cliquer ensuite sur les crochets pour enregistrer le tout.
5. Inscrire la date de fin pour mettre le résultat en historique lorsque vous avez un nouveau résultat à inscrire.
6. Répéter les opérations 2 à 4 pour inscrire un nouveau résultat.
7. Ajouter si désiré une intervention au résultat en cliquant sur le I (Intervention)

Pour imprimer la liste des résultats de l'évaluation des risques de chute, sélectionner : Rapport / Liste / Profil et plan / Usagers par type de particularité / Éviter les dangers / Évaluer risque de chute (date)